



## FILIÈRE CÉRÉALES BIO EN NORMANDIE



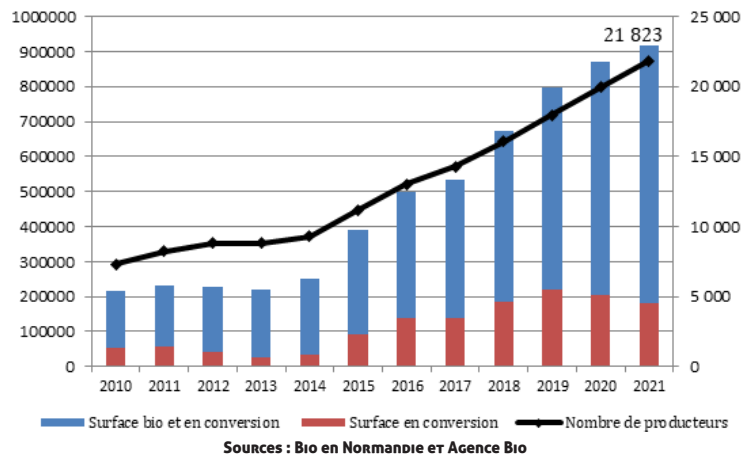
### ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE | Décembre 2022

#### EN FRANCE

##### Chiffres clés :

- 20 657 producteurs de céréales bio en 2022, soit 10% de plus qu'en 2021
- 556 257 hectares en céréales bio en 2021, soit une progression de 15% par rapport à 2020.
- 179 779 hectares en conversion, -11.9% par rapport à 2020. Il y a donc eu moins de surfaces qui se sont converties en 2021 par rapport au nombre de surfaces en conversion qui sont passées en AB.

##### ÉVOLUTION DES SURFACES BIO EN CONVERSION ET NOMBRE DE PRODUCTEURS DE LA FILIÈRE CÉRÉALES BIO



Sources : Bio en Normandie et Agence Bio

#### ÉVOLUTION DE LA COLLECTE NATIONALE

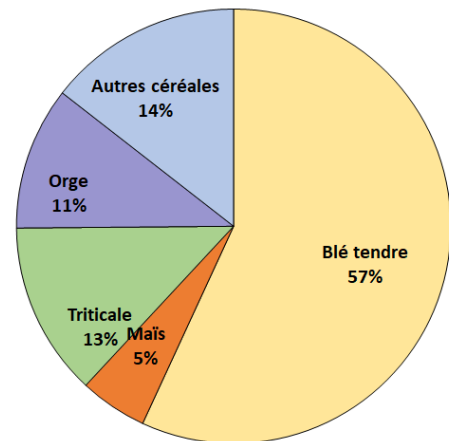
Ces données concernent les céréales bio et celles en deuxième année de conversion pour la campagne 2022-2023.

D'après une enquête réalisée par FranceAgriMer et Arvalis, les blés bio récoltés en 2022 sont de bonne qualité. Leur teneur moyenne en protéines est de 11,1% (-0,2 point vs 2021). Le blé bio obtient une note de panification moyenne de 254 sur 300, ce qui est qualifié de moyen à bon.

La collecte de céréales biologiques et en deuxième année de conversion a progressé de 15 % au cours des 3 premiers mois de la campagne 2022/2023 par rapport à la même période de la campagne précédente.

La collecte de blé tendre biologique et en deuxième année de conversion a augmenté de 13 %.

##### RÉPARTITION DE LA COLLECTE DE CÉRÉALES BIOLOGIQUES EN C2 POUR LES 3 PREMIERS MOIS DE LA CAMPAGNE 2022-2023

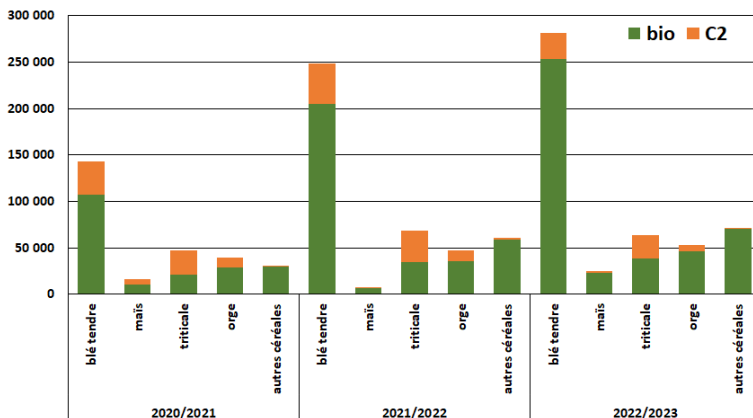


Sources : FranceAgriMer et Arvalis 2022

La production de semences de céréales bio a progressé de 5 % au cours des 3 premiers mois de la campagne 2022/2023 par rapport à la même période de la campagne précédente.

Au 1er octobre 2022, les stocks de céréales bio étaient en hausse de 25 % chez les collecteurs par rapport au 1er octobre 2021, de 10 % chez les meuniers et de 25 % chez les FAB.

##### COLLECTE DE CÉRÉALES BIO ET EN 2ÈME ANNÉE DE CONVERSION AU COURS DES 3 PREMIERS MOIS DE CAMPAGNE (en tonnes)



Sources : FranceAgriMer et Arvalis 2022

# EN NORMANDIE

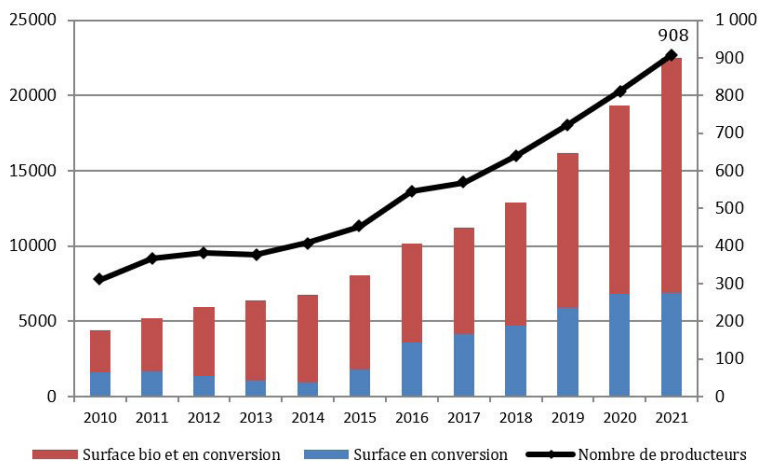
La Normandie conserve sa spécialisation laitière, y compris en agriculture biologique, comme le démontre la part importante des prairies et fourrages (75 %) dans les surfaces conduites en bio dans la région. On note également un fort développement des surfaces en céréales et oléo-protéagineux bio entre 2019 et 2020. Fin 2020, 123 386 ha sont cultivés en AB dans la région (+ 12 % / 2019), ce qui représente 6,3 % de la SAU régionale.

## Chiffres clés :

- 908 producteurs de céréales bio en Normandie en 2021, soit 12% de plus qu'en 2020
- 22 700 hectares de céréales bio en 2021, soit une progression de 16% par rapport à 2020.

Les surfaces en céréales certifiées bio progressent nettement en Normandie (+ 24 % entre 2018 et 2019) tout comme celles en conversion (+ 20 % de surfaces céréalières en conversion en 2019 par rapport à 2018). Ce développement des surfaces en céréales bio est à mettre en lien avec la demande des opérateurs historiques des filières céréalières bio mais également de nouveaux opérateurs (coopératives, privés, négoce...) qui s'engagent dans des collectes en bio et dans la certification de leurs silos.

## ÉVOLUTION DES SURFACES BIO EN CONVERSION ET NOMBRE DE PRODUCTEURS DE LA FILIÈRE CÉRÉALES BIO



Sources : Bio en Normandie et Agence Bio

## LES OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE CÉRÉALES BIO EN NORMANDIE

La Normandie compte moins d'une dizaine de moulins certifiés en Agriculture Biologique. Certains travaillent uniquement avec des céréales 100 % AB, d'autres sont en mixité. Les moulins bio normands s'approvisionnent en céréales françaises et pour la plupart produites dans un périmètre plus ou moins rapproché du moulin (directement chez le producteur et/ou chez l'opérateur économique). En termes de technologie, on trouve à la fois des moulins à cylindre et à meule de pierre. Les types de grains écrasés sont assez divers, en majorité du blé tendre meunier, mais aussi de l'épeautre, petit épeautre, seigle, sarrasin. La plupart des volumes sont destinés aux opérateurs agroalimentaires (boulangeries, biscuiteries...).

### Caractéristiques des opérateurs de la filière en Normandie : opportunités et fonctionnements

Opérateurs	Aire d'influence Grand Ouest (Départements)	BIO   En pur												
		Blé	Triticale	Mais	Avoine	Tournesol	Colza	Soja	Féverole	Pois	Luzeerne	Orge fourragère	Orge brasserie	Seigle
AGRIAL	14, 35, 37, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 85, 86										NC			
CAP'AB AGROBIO PINAULT	Tous départements du Grand Ouest										NC			
AMC-DUTERTRE	14, 35, 37, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 85, 86										NC		NC	
AXEREAL Bio	14, 27, 28, 36, 37, 41, 49, 53, 61, 72, 85										NC			
BIOCER	14, 18, 27, 28, 35, 36, 37, 41, 49, 50, 53, 61, 72, 76										NC			
CAP'AB EUREDEN	22, 29, 35, 44, 53, 56										NC			
NATUP	14, 27, 61, 76, 28													
CAVAC	16, 17, 44, 49, 79, 85, 86										NC			NC
CREULLY	14, 50, 61										NC			
NORIAP	60, 76										NC			
SEVEPI	27, 76, 78, 95, 28, 60										NC			
SARL Agro Logic	35, 49, 53, 44, 61, 72													
TERRENA	16, 17, 35, 36, 37, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 79, 85, 86, 87										NC		NC	
UFAB	14, 22, 29, 35, 37, 41, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72										NC			NC

### CLASSIFICATION

<span style="background-color: #4CAF50; width: 20px; height: 10px; display: inline-block;"></span> Intérêt marqué pour la collecte	<span style="background-color: #FFC107; width: 20px; height: 10px; display: inline-block;"></span> Intérêt variable pour la collecte	<span style="background-color: #E57373; width: 20px; height: 10px; display: inline-block;"></span> Intérêt réservé pour la collecte	<span style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 10px; display: inline-block;"></span> Non collecté
--	--	---	---

Opérateurs	Aire d'influence Grand Ouest (Départements)	BIO   Mélanges - Associations Binaires									
		Triticale + pois protéag.	Orge + Pois protéag.	Triticale + Féverole	Blé + Féverole	Blé + lupin	Blé + Pois	Orge + Féverole	Oege + Lupin	Avoine + Pois	Avoine + Féverole
AGRIAL	14, 35, 37, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 85, 86					NC			NC		
CAP'AB AGROBIO PINAULT	Tous départements du Grand Ouest					NC			NC		
AMC-DUTERTRE	14, 35, 37, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 85, 86					NC	NC	NC	NC	NC	
AXEREAL BIO	14, 27, 28, 36, 37, 41, 49, 53, 61, 72, 85				NC					NC	NC
BIOCER	14, 18, 27, 28, 35, 36, 37, 41, 49, 50, 53, 61, 72, 76										NC
CAP'AB EUREDEN	22, 29, 35, 44, 53, 56										
NATUP	14, 27, 61, 76, 28										
CAVAC	16, 17, 44, 49, 79, 85, 86					NC			NC	NC	NC
CREULLY	14, 50, 61					NC			NC		
NORIP	60, 76		NC								
SEVERI	27, 76, 78, 95, 28, 60										
SARL AGRO LOGIC	35, 49, 53, 44, 61, 72										
TERRENA	16, 17, 35, 36, 37, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 79, 85, 86, 87					NC	NC	NC	NC	NC	
UFAB	14, 22, 29, 35, 37, 41, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72								NC		

Opérateurs	Aire d'influence Grand Ouest (Départements)	BIO   CULTURES SPÉCIALES non-alimentation animale (généralement sous contrat à l'embavement)														
		Sarrasin	Lin graine	Lin fibre	Lupin	Chanvre graine	Chanvre fibre	Petit épeautre	Grand épeautre	Lentilles	Pois chiche	Pois vert	Quinoa	Millet-sorgho	Betteraves sucrières	Autres (chia, teff, PDT...)
AGRIAL	14, 35, 37, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 85, 86			NC	NC	NC	NC			NC	NC	NC	NC		NC	NC
CAP'AB AGROBIO PINAULT	Tous départements du Grand Ouest			NC		NC			NC	NC	NC	NC	NC	NC		
AMC-DUTERTRE	14, 35, 37, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 85, 86			NC		NC	NC			NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
AXEREAL BIO	14, 27, 28, 36, 37, 41, 49, 53, 61, 72, 85		NC	NC	NC	NC	NC			NC		NC		NC		
BIOCER	14, 18, 27, 28, 35, 36, 37, 41, 49, 50, 53, 61, 72, 76			NC			NC								NC	
CAP'AB EUREDEN	22, 29, 35, 44, 53, 56		NC	NC	NC	NC	NC		NC	NC	NC	NC	NC	NC		
NATUP	14, 27, 61, 76, 28															
CAVAC	16, 17, 44, 49, 79, 85, 86			NC	NC										NC	
CREULLY	14, 50, 61		NC	NC	NC	NC	NC			NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
NORIP	60, 76		NC	NC			NC			NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
SEVERI	27, 76, 78, 95, 28, 60		NC	NC			NC					NC	NC	NC		
SARL AGRO LOGIC	35, 49, 53, 44, 61, 72															
TERRENA	16, 17, 35, 36, 37, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 79, 85, 86, 87			NC		NC	NC	NC		NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
UFAB	14, 22, 29, 35, 37, 41, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72		NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

### CLASSIFICATION



Intérêt marqué pour la collecte



Intérêt variable pour la collecte



Intérêt réservé pour la collecte



Non collecté

## ÉTAT DES LIEUX

Le développement des filières grandes cultures bio françaises s'inscrit dans un contexte alimentaire très perturbé, marqué par une baisse du marché Bio de -1,34% par rapport à 2020, une forte volatilité et incertitude sur les coûts et des cours. La crise sanitaire traversée en 2020 et 2021 et les effets de la guerre en Ukraine soulèvent de nombreux enjeux pour maintenir un développement cohérent et rémunérateur des filières grandes cultures bio : Garder les volumes bio dans les filières bio, maintenir des cours bio supérieurs au conventionnelle, contractualiser, relocaliser et tracer les approvisionnements, etc.

## PRÉCONISATIONS

Dès les premières démarches de conversion, il est important que vous preniez contact avec des conseillers et organismes collecteurs pour :

- Vous orienter dans vos choix d'assolement
- Anticiper vos volumes de production et planifier la collecte

La contractualisation, totale ou partielle\*, avec un metteur en marché reste la voie la plus efficace pour :

- Sécuriser vos débouchés et revenus
- Avoir une vision sur le long terme et structurer la filière durablement
- Faciliter le travail des opérateurs aval, en matière de collecte et de mise aux normes
- Maîtriser le développement de la filière et éviter des comportements déstabilisants d'amont en aval

\*Chaque opérateur propose une forme de contractualisation différente (durée, prix, volume et/ou qualité)

Afin de gérer au mieux la collecte de vos cultures, assurez-vous que vos certificats sont bien à jour. Prenez aussi contact avec votre organisme collecteur pour :

- Être informé du protocole qu'il a mis en place dans le contexte sanitaire actuel
- Connaître les conditions de collecte des cultures spécifiques ou en conversion (passage de C1 à C2 / passage de C2 à bio) et les documents administratifs correspondants

Pour vous aider dans vos choix en AB, le recours à une expertise extérieure reste essentiel. Vous disposez :

- De l'appui de techniciens-conseillers pour sécuriser votre projet et vous soutenir dans vos démarches
- Des échanges entre producteurs pour bénéficier des retours d'expériences et acquérir de nouvelles compétences ;
- De rencontres professionnelles pour rester informé



## BIBLIOGRAPHIE

- [https://normandie.chambresagriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Normandie/observatoire-AB.pdf](https://normandie.chambresagriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Normandie/observatoire-AB.pdf)
- Céréales, oléagineux, protéagineux bio du Grand Ouest – Juin 2022 – Normandie, Bretagne et Pays-de-la-Loire.
- Note de conjoncture et d'actualité sur le secteur biologique – décembre 2022 – Agence bio.
- Agence-bio (<https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/observatoire-de-la-production-bio/observatoire-de-la-production-bio-nationale/>)



**BIO**  
en NORMANDIE

## CONTACT

**Gaëtan LESAGE**

Chargé de mission filières  
& dynamique territoriale  
[glesage@bio-normandie.org](mailto:glesage@bio-normandie.org)  
07 82 32 09 79

Avec le soutien financier de :



RÉGION  
NORMANDIE